

Programme de parrainage EVOLEO FORMATION

Evoléo lance son nouveau programme de parrainage : recommandez une de nos formations à un de vos proches, amis, collègues... et recevez **une carte cadeau** ! On vous explique :

❶ **Vous avez suivi ou vous suivez actuellement une formation** avec EVOLEO (on vous remercie et on espère que vous êtes satisfait)

❷ Vous (le parrain/la marraine) parlez de nous autour de vous, **vous nous recommandez** à un de vos proches (votre filleul) et nous transmettez ses coordonnées via le formulaire ci-dessous

❸ **Votre filleul** trouve son bonheur parmi la centaine de formations que nous proposons et **procède à son inscription** (on l'aide à monter son dossier si besoin)

❹ A la fin de sa formation :



Vous recevez une carte cadeau d'une valeur de 60 € (utilisables dans plus de 800 enseignes)



Votre filleul reçoit sa carte cadeau d'une valeur de 40 € (utilisables dans plus de 800 enseignes)

Le bonus : le même sort vous sera réservé à chaque fois que vous ramènerez un nouveau filleul

PARRAIN	
Prénom et Nom	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse mail	Formation suivie
<input type="text"/>	<input type="text"/>
FILLEUL n°1	
Prénom et Nom	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse mail	Formation souhaitée
<input type="text"/>	<input type="text"/>
FILLEUL n°2	
Prénom et Nom	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse mail	Formation souhaitée
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Conditions générales de l'offre de parrainage

EVOLEO FORMATION

(en vigueur à compter du 26/06/2023)

Article 1 - Définitions

Le parrain éligible est une personne physique ayant suivi ou suivant actuellement une formation dispensée par EVOLEO FORMATION et dont le dossier est en règle.

Le filleul éligible est une personne physique qui effectue une demande de formation dans notre organisme sur les recommandations d'un parrain. Le filleul n'est ni inscrit, ni en cours d'inscription et n'a jamais suivi de formation dispensée par EVOLEO FORMATION.

Article 2 – Conditions d'éligibilité à l'offre de parrainage

L'offre de parrainage est réservée aux personnes physiques.

L'offre est cumulable pour le parrain : il bénéficie d'autant de chèques cadeaux que de participants parrainés.

Un filleul ne peut être parrainé qu'une seule fois.

L'offre de parrainage n'est valable que pour l'achat, par le filleul, d'une formation d'une durée de 14 heures minimum, quelle qu'en soit les modalités de prise en charge.

Article 3 – Modalités de participation

Pour que la demande de parrainage soit enregistrée par l'établissement, le parrain doit au préalable compléter le bon de parrainage et le transmettre à EVOLEO FORMATION (par mail à info@evoleo.fr).

Le parrainage est considéré comme validé lorsque la formation du filleul est commencée.

L'offre n'est pas rétroactive et ne peut donc s'appliquer qu'aux nouveaux contrats.

Article 4 – Bénéfices de l'offre de parrainage

Parrain : Carte cadeau multi-enseignes (plus de 800 enseignes) d'une valeur de 60 €

Filleul : Carte cadeau multi-enseignes (plus de 800 enseignes) d'une valeur de 40 €

Les cartes cadeaux seront transmises comme suit :

Au parrain : Dès lors que la formation du filleul sera terminée

Au filleul : Dès lors que sa formation sera terminée

Article 5 – Acceptation des conditions

La participation à cette offre de parrainage entraîne, pour le parrain et le filleul, l'acceptation de l'ensemble des présentes conditions.

Les présentes conditions sont également accessibles sur notre site internet evoleo.fr

L'offre de parrainage est susceptible d'évoluer, sans préavis. EVOLEO FORMATION se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de parrainage.